

VULLIERENS Organisatrice de mariages, Gianna Grieco invite les couples à une soirée pour préparer ce jour festif.

«J'essaie de réaliser les rêves, même fous»



Depuis neuf ans, Gianna Grieco a accompagné une centaine de couples dans la préparation de leur mariage: «Ma plus belle récompense, c'est de voir leurs yeux qui brillent comme des étoiles le jour J.» CÉDRIC SANDOZ

MARTINE ROCHAT
martine.rochat@lacote.ch

Les salons du mariage ne manquent pas. Tous ont pour but d'aider les futurs conjoints à mettre sur pied cette journée, la plus belle dans une vie, dit-on. Organisatrice de mariages, Gianna Grieco entend, à ce titre, «offrir une formule revisitée, inédite en Suisse, incluant des ateliers interactifs, démonstrations et dégustations, à fréquenter à deux, dans le cadre d'une demeure ancienne magnifiquement restaurée.»

Robe, danse et cours de massage à deux

Sur inscription préalable, les personnes intéressées ont rendez-vous le 9 octobre à la Porte des iris de Vuillierens pour une soirée réunissant une trentaine d'exposants d'ici et d'ailleurs, choisis pour leur professionnalisme, illustrant tous les moments d'une journée de mariage. «De l'essai de coiffures, de maquillage et de la robe au choix des

fleurs, de la musique, voire du choix du maître de cérémonie, tout est à disposition», explique Gianna Grieco. On pourra aussi s'initier à la danse pour ouvrir le bal, aux massages, faire appel aux services d'une animatrice pour enfants, voire s'envoler en montgolfière captive ou tenter l'union à l'essai pour 24 heures.... Gianna Grieco en est convaincue: de tels rendez-vous, qu'elle entend déjà renouveler par la suite, «répondent à un besoin. Les gens, toujours plus sollicités par leur travail, ont de moins en moins de temps à consacrer à la préparation de leur mariage. C'est pour cela qu'ils sont de plus en plus nombreux à faire appel à un(e) professionnel(le) pour les aider à planifier un événement qui doit être festif et inoubliable...»

Amener un chameau dans un hôtel cinq étoiles

Chargée, à la base, de mettre sur pied des manifestations pour une grande société, Gianna Grieco s'est lancée dans l'aventure des mariages il y a neuf ans.

Elle pense avoir accompagné à ce jour une centaine de couples dans leur histoire... «Ma récompense, c'est leurs yeux qui brillent comme des étoiles le jour J. J'essaie de les aider à concrétiser tous leurs rêves, même les plus fous. On m'a ainsi demandé, pour l'an prochain, d'amener un chameau dans un cinq étoiles... C'est le point de départ. Il va falloir travailler autour.» L'un de ses défis a été d'amener toute une noce jusqu'à une petite chapelle, en montagne, loin de tout. «Ce fut une splendide aventure... Pour l'heure, pas encore d'union de plongeurs sous l'eau ou de parachutistes en plein ciel.... Les services d'un «wedding-planner» ont enfin un prix: 35 000 francs minimum, pour une réception simple. Après, tout est envisageable. Seul l'état de la bourse décide...» **MR**

INFO+
Plus de renseignements: jeudi 9 octobre, 17h30-22h30, Porte des iris. Nombre de places limité (250-300 pers. au maximum). Inscriptions obligatoires. www.ditesvousoui.ch.

CONSEIL DE MORGES Débat sur divers PPA ajourné par l'exécutif

La Municipalité a ajourné le débat et la détermination du Conseil communal sur une rallonge de crédit de 150 000 francs, visant à finaliser les PPA Parc des Sports, La Baie et Sablon-Nord. Un objet qui avait donné lieu, au préalable, à deux rapports de commission: tout en s'opposant au déblocage de fonds supplémentaires pour le Parc des Sports et pour La Baie, la majorité insistait pour qu'on traite en priorité Sablon-Nord, «vu l'importance du projet dans lequel il s'intègre et au vu des coûts relativement faibles», la minorité se ralliant, elle, au préavis in extenso. «Ce n'est pas la première fois que nous avons des rapports de majorité et de minorité», a relevé le syndic Vincent Jaques, avant de s'adresser à la commission. «On nous reproche de ne pas informer. Nous ne sommes pas avarés en renseignements et nous sommes prêts à les partager.» Des données, financières, notamment, devraient être transmises à la commission, invitée à se réunir une nouvelle fois, avant la séance de novembre du délibérant. Au vote, l'ajournement est accepté par une large majorité, sous réserve de quelques abstentions. **MR**

Le statu quo fiscal ne fait pas de vagues

Soumis mercredi au Conseil communal, le projet municipal d'arrêté d'imposition pour 2015, prévoyant le maintien du taux actuellement en vigueur de 68,5%, a été accepté à un score stalinien, moins une abstention, et sans aucun débat. Ce vote intervenait suite à la présentation par le municipal des finances Eric Züger, des grandes tendances d'un budget tablant sur un déficit réduit à 1,3 million. Dans son rapport, la commission des finances (CoFin) a justifié sa position favorable, unanime, au statu quo par des charges qui ne cessent d'augmenter et des recettes stagnantes, malgré l'impact positif prévisible de la croissance démographique sur le produit de l'impôt des personnes physiques. Dans le même temps, la CoFin dresse une longue liste de dépenses appelées à croître. Comme celles liées au personnel (+ 850 000 francs), en lien avec l'ouverture du futur Centre de vie infantile de Beausobre. Idem pour les contributions des communes, revues à la hausse pour les lignes de bus des Transports publics morgiens (+290 000 francs) et 105 000 francs supplémentaires pour les CFF, le BAM, Car Postal, la CGN, etc. **MR**

Economies sur les fenêtres et les volets

La Municipalité avait déposé un préavis de 538 000 francs pour la rénovation des fenêtres et des volets du bâtiment Saint-Louis 2, occupé par la police et le contrôle des habitants, réfection justifiée par la vétusté de ces éléments. Au final, les élus ont approuvé un montant abaissé à 500 000 francs, comme la commission. Celle-ci a souligné «la nécessité de respecter la ligne du plan des investissements 2013 et 2017 et de reporter des travaux d'un degré d'urgence moindre.» **MR**

BIÈRE Taux d'imposition inchangé en 2015

Réuni mercredi sous la présidence de Rudolf Zürcher, le Conseil communal de Bière a accepté à l'unanimité de maintenir le taux d'imposition pour 2015 à 68 points. La Municipalité a annoncé sa décision de diminuer en 2015 les travaux de mise en conformité du village afin de digérer les investissements réalisés ces dernières années. De plus, les taxes pour les eaux usées, eaux claires et eau potable ayant été revues à la hausse, la Municipalité et la commission des finances ont estimé qu'une hausse des impôts ne se justifiait pas. En parallèle, la gravière de «Cambèze 10» alimentera convenablement la trésorerie communale, précisait la Municipalité. Une perspective intéressante pour la commune qui compte sur une rente annuelle d'environ 400 000 francs pendant une quinzaine d'années. Le Conseil communal a également accepté à l'unanimité de confirmer à hauteur de 30 000 francs par cas la compétence financière de la Municipalité pour gérer des dépenses imprévisibles et exceptionnelles. **AG**

Le concept police/population sera étudié

Suite à une question déposée en 2012 à propos des cambriolages constatés à Bière, le conseiller Jean-Marie Surer s'était vu répondre que la Municipalité n'avait pas connaissance du nombre de cas recensés dans la commune, la gendarmerie ne transmettant pas ses informations. Selon l'interpellateur, les incivilités n'ayant pas diminué, un climat d'insécurité s'est développé dans la population. Face à cette situation, Jean-Marie Surer a déposé un postulat demandant à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'adhérer au concept de police/population. Le postulat a été accepté à l'unanimité et l'exécutif a déclaré être prêt à entreprendre les démarches en ce sens. La première étape sera un questionnaire qui sera envoyé tous ménages. Après analyse des résultats par la gendarmerie qui met en place le concept, la population sera convoquée pour une séance publique d'information. La décision définitive d'adhésion sera prise par le Conseil. Une adhésion à ce concept n'entraîne aucun frais significatif pour la commune à part... l'envoi des questionnaires! **AG**

RECTIFICATIF Condamnée pour homicide par négligence

Contrairement à ce que nous écrivions dans notre édition de jeudi 25 septembre dans un article de justice sur l'accident qui avait coûté la vie à un motard, sur la route Suisse, en juin 2013, la conductrice fautive a été condamnée pour homicide par négligence et non pas pour homicide involontaire comme nous le mentionnions dans notre article. La différence est la reconnaissance, par la justice, d'une erreur commise par la fautive. Avec toutes nos excuses aux personnes concernées par ce dramatique décès. **DS**

PUBLICITÉ

Fiduciaire
Hubert Parmelin

comptabilité, gestion d'entreprises, déclarations d'impôts
 Grand-Rue 71 • 1196 GLAND • Tél. +41 22 364 02 22
www.parmelin-fiduciaire.ch

MORGES Un gris qui sème la division chez les élus

Un choc: c'est ainsi que l'ex-président du délibérant Stéphane Dewarrat (EM) a fait part de son sentiment au vu des boiseries peintes en gris de la salle de la Municipalité. «Je suis déçu de ce choix pour un lieu exceptionnel, où on célèbre aussi les mariages, comme celui d'Audrey Hepburn en 1969.» «Pour une fois que je suis d'accord avec la Municipalité, j'aime ce ton clair et lumineux», a répondu le PLR Pierre-Marc Burnand. L'un des nombreux élus à avoir assisté à l'inauguration de l'hôtel de ville. Un événement qui a déplacé 1000 personnes lors des portes ouvertes de samedi dernier. «Bien plus ce que nous n'en attendions», a relevé Denis Pittet, municipal du patrimoine. **MR**

EN IMAGE



GLENN MICHEL

NYON Migros parie sur le sport

Migros, et ses magasins SportXX, peu présents entre Genève et Lausanne, ont décidé de remédier à ce manque en ouvrant une surface de vente de 800m² à l'intérieur du centre commercial La Combe. Là, quatre professionnels du sport attendent la clientèle pour des conseils personnalisés. **RH**

LE CAVEAU DE BACCHUS

LA PASSION
DES TERROIRS

Laissez-vous
séduire par notre
sélection d'automne

Château Monestier La Tour
2010 AOC Côtes de Bergerac
CHF 21.- / bt. (75 cl)

Exclusivité du
Caveau de Bacchus

Château Sociando-Mallet
2011 AOC Haut-Médoc
CHF 37.- / bt. (75 cl)

Rue de Riant-Coteau 11 - 1196 GLAND - Tél. 022 364 44 91
Cours de Rive 5 - 1204 GENÈVE - Tél. 022 312 41 30